

SÉLECTION DES STRATÉGIES D'ADAPTATION

Après les différentes étapes de diagnostic, vient la détermination des axes stratégiques d'adaptation par moyen d'existence. Suite au travail mené, différentes solutions déjà mises en œuvre et ayant montré leur potentiel ont dû émerger. D'autres solutions peuvent être identifiées hors du territoire, en explorant les projets mis en œuvre dans des régions aux conditions similaires. Ces options seront analysées selon plusieurs critères pour déterminer lesquels fourniront le plus grand impact pour réduire les vulnérabilités.

La théorie

Cette étape se scinde en deux parties. La première partie concerne l'identification des stratégies d'adaptation existantes. Les enquêteurs chercheront des pratiques d'adaptation ou de bonne gestion déjà existantes, pouvant être diffusées largement. Il conviendra également d'étudier les projets déjà en œuvre dans des conditions similaires afin d'éviter les doublons et corriger les imperfections de l'existant en tirant profit des leçons apprises. La cohérence avec les stratégies proposées dans les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation devra être également considérée.

Ces programmes sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/adaptation/>.

La deuxième partie concerne la sélection des options d'adaptation à mettre en œuvre par moyen d'existence et par axe stratégique. Les différentes options seront hiérarchisées par les parties prenantes en fonction de différents critères. Cette analyse multicritère peut dans certains cas être complétée par une analyse coût/efficacité. Les options ayant le meilleur score seront proposées aux parties prenantes lors d'un atelier.

La méthodologie

.... Étapes Activités Moyens
1 Identification des axes stratégiques d'adaptation et des options disponibles	1. Analyse des bonnes pratiques en matière d'adaptation et de bonne gestion, par moyen d'existence 2. Analyse des stratégies nationales et projets mis en œuvre dans des contextes similaires	1. Données récoltées précédemment 2. Revue bibliographique
2 Hiérarchisation des options d'adaptation	1. Analyse multicritère 2. Atelier de restitution	1. Données sur les stratégies proposées 2. Atelier
3 Sélection des actions à mettre en place	1. Analyse coût/efficacité (selon les cas) 2. Sélection des options d'adaptation	Évaluation économique des impacts des stratégies proposées

Le résultat final

À l'issue de cette étape, les enquêteurs auront identifié les options d'adaptation répondant le mieux aux enjeux identifiés précédemment. Cette démarche aura été co-construite autant que possible avec les différentes parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en œuvre des actions d'adaptation, la dernière étape de ce kit.



L'identification des options d'adaptation

Les étapes précédentes ont permis d'étudier les vulnérabilités et réponses à apporter aux évolutions du climat et aux événements climatiques extrêmes. Cette activité a pour but d'identifier les différentes options existantes pour réduire les vulnérabilités actuelles et futures.

Les options peuvent être de natures très différentes, allant de politiques régionales de développement économique à de la restauration communautaire d'écosystèmes.

Si les vulnérabilités actuelles devraient être, à cette étape, relativement bien maîtrisées, l'incertitude sur les vulnérabilités futures sera certainement forte. Il se peut que des actions d'adaptation se révèlent avoir un impact négatif en agissant sur des parties du système non prévues initialement (exemple : déplacement de la vulnérabilité d'une communauté à une autre).

Il convient donc de respecter quelques critères pour l'identification des options d'adaptation à privilégier :

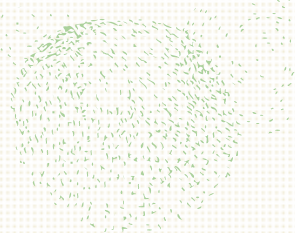
- ✓ **Être appropriée ou appropriable par les communautés**
Valoriser les savoir-faire locaux adaptés au contexte par rapport à des solutions extérieures et n'intégrer que des solutions culturellement et socialement acceptables.
- ✓ **Augmenter la résilience des écosystèmes**
Ne pas avoir d'effets négatifs sur les écosystèmes (à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone de projet).
- ✓ **Favoriser le développement économique de l'ensemble de la communauté**
Réduire les inégalités, diversifier les moyens d'existence sans avoir d'impacts négatifs sur des communautés extérieures au projet.
- ✓ **Avoir des impacts positifs sur la communauté, quelles que soient les évolutions climatiques**
Prévoir les réactions des écosystèmes et systèmes socio-économiques aux différents futurs.
- ✓ **Être cohérente avec les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation**
S'intégrer dans les plans développés à l'échelle nationale.
- ✓ **Être cohérente avec les politiques publiques locales, en particulier les plans locaux de développement**
S'intégrer dans une stratégie de planification locale.
- ✓ **Pouvoir être redimensionnée en fonction des évolutions du territoire**
Être flexible et adaptable aux différents futurs.
- ✓ **Être dimensionnée avec un budget et des étapes précises**
Pouvoir être intégrée dans un plan climat.
- ✓ **S'appuyer sur des leaders d'opinion ou des acteurs ayant déjà prouvé leur capacité d'innovation**
Créer des relais dans la communauté.

CONSEILS

QUELQUES CONSEILS POUR L'IDENTIFICATION DES OPTIONS D'ADAPTATION :

1. **Valoriser les stratégies à succès** : lors des étapes précédentes, des stratégies d'adaptation particulièrement efficaces ont pu être identifiées. En fonction des conditions de mise en œuvre, des moyens à mobiliser et des contraintes de chaque territoire, il peut être envisageable de chercher à répliquer ces bonnes pratiques.
2. **Apprendre des erreurs passées** : chaque région bénéficie d'une histoire de politiques territoriales ratées. Il convient de se nourrir de ces erreurs pour optimiser les actions à mettre en place et éviter des problèmes prévisibles.
3. **Rechercher les stratégies sans regrets** : en période d'incertitude, il faut chercher des stratégies sans regrets dont les impacts sont positifs sur l'ensemble des communautés et leurs moyens d'existence, quelles que soient les évolutions climatiques.





La hiérarchisation des options d'adaptation par analyse multicritère

L'analyse multicritère permet l'évaluation des différentes options d'adaptation suivant plusieurs critères. Chaque option est notée de 0 à 5 selon les critères qui sont eux-mêmes pondérés pour montrer leur importance relative. Les options d'adaptation ayant reçu les meilleures notes seront donc sélectionnées. Cet outil, plus largement applicable que des analyses coûts/efficacité, a l'avantage d'être adaptable selon les degrés d'aversion au risque des décideurs locaux.

Moyen d'existence : Pastoralisme								
Axe stratégique : sécurisation des stocks de bétail								
Option d'adaptation identifiée	Impact sur les vulnérabilités identifiées	Urgence de la mise en œuvre de l'action	Autonomie de la communauté dans la mise en œuvre	Acceptabilité sociale	Coût estimé	Impact sur la vulnérabilité des autres moyens d'existence	Co-bénéfices de l'action (atténuation, biodiversité...)	Total (rang)
	Coef 0,25	Coef 0,25	Coef 0,1	Coef 0,1	Coef 0,1	Coef 0,1	Coef 0,1	
Régénération des pâturages	5	5	4	3	4	1	5	4,2 (1)
Mécanismes assurantiels	3	3	1	2	3	3	1	2,5 (2)
Subventionnement du fourrage	3	2	1	4	2	3	1	2,35 (3)

QUESTION

COMMENT NOTER LES DIFFÉRENTES OPTIONS D'ADAPTATION ?



La première action est de pondérer les différents critères en fonction de leur importance. Cette pondération doit être effectuée avant l'analyse et validée par l'ensemble des parties prenantes. La participation du décideur politique est, dans cette étape, indispensable car elle reflète ses priorités : prévention des risques les plus extrêmes, des risques les plus urgents, démarche de décentralisation, etc.

Il est très fortement conseillé de définir dès le départ la manière dont les décisions seront prises, combien de projets seront acceptés, dans quelle limite de budget, etc. De même, les différentes notations et différents coefficients doivent être élaborés de manière participative pour que les conclusions de l'analyse, et donc le futur plan d'action, soient partagées par les participants.

La somme des coefficients doit être égale à 1 de manière à obtenir une note finale sur 5.

Il convient ensuite de lister l'ensemble des options d'adaptation identifiées précédemment en respectant les critères proposés. Ces options sont alors notées selon les différents critères :

Impact sur les risques climatiques :

Cette option va-t-elle impacter positivement les vulnérabilités et réduire les risques climatiques identifiés précédemment ?

> De 1 : faible à 5 : très important

Urgence de la mise en œuvre de l'action :

L'option proposée répond-elle aux risques les plus urgents ?

> De 1 : peu urgent à 5 : très urgent

Autonomie de la communauté dans la mise en œuvre :

Les communautés peuvent-elles être autonomes dans la mise en œuvre de l'action sans dépendance vis-à-vis de l'extérieur ?

> De 1 : faible à 5 : très importante

Acceptabilité sociale :

L'option proposée est-elle acceptée par les populations concernées ?

> De 1 : faible à 5 : très bonne

Coûts et complexité de la mise en œuvre :

L'option est-elle facilement mise en œuvre pour un coût faible ?

> De 1 : coût élevé à 5 : coût très faible

Impact sur les autres vulnérabilités :

L'option permet-elle de réduire des vulnérabilités sur d'autres moyens d'existence ?

> De 1 : faible à 5 : très important

Co-bénéfices de l'option :

L'option présente-t-elle des co-bénéfices en termes d'atténuation des changements climatiques et de protection de la biodiversité ?

> De 1 : faible à 5 : très important

Une étape pour aller plus loin

Pour arbitrer entre deux options dont les résultats sont identiques, il est possible de procéder à une analyse coûts-efficacité. Cette analyse vise à comparer les coûts dépensés pour le projet par rapport à ses impacts sur des critères physiques prédéfinis.

Ce type d'analyse peut posséder un intérêt certain dans la sélection des projets car il permet de juger de la pertinence d'un projet lorsque les bénéfices sont difficilement mesurables (santé humaine, événements extrêmes, préservation des écosystèmes...).

Il ne peut cependant être utilisé seul car il ne permet pas de distinguer les projets ayant des impacts négatifs sur d'autres critères de ceux créant des co-bénéfices. Il est également nécessaire de définir dès le début les objectifs quantitatifs de l'option d'adaptation.



Option	Coût	Quantité d'eau fournie (en m ³ /an)	Rapport FCFA/litre
Forage mécanique de profondeur moyenne, alimenté par PV	10 000 000 FCFA	120 000 m ³	83 FCFA/m ³
Distribution de systèmes de stockage de l'eau potable au niveau des ménages	550 000 FCFA	10 m ³	55 000 FCFA/m ³
Construction d'une mare artificielle	50 000 000 FCFA	120 000 m ³	417 FCFA/m ³

Attention : ces chiffres sont à titre illustratif et ne sont pas forcément représentatifs des réalités locales.

Pour plus d'informations sur l'évaluation économique des options d'adaptation
Assessing the Costs and Benefits of Adaptation Options (en anglais)
http://unfccc.int/resource/docs/publications/pub_nwp_costs_benefits_adaptation.pdf

La mise en œuvre

